

gèrent du pontife qu'il lui assurât la vie sauve avec une pension suffisante pour ses besoins. Jean promit tout ce qu'on lui demanda, jura sur l'hostie d'exécuter fidèlement ses engagements, et il envoya même une lettre de félicitations à l'antipape, en le priant de venir le rejoindre, afin de recevoir la récompense de son humilité.

Pierre de Corbière s'embarqua au port de Pise sur une galère provençale appartenant au saint-père; mais à peine fut-il au pouvoir des agents du pontife, qu'il se vit soumis aux plus indignes traitements; on l'obligea à confesser publiquement des crimes imaginaires pour le déconsidérer aux yeux des fanatiques. On le contraignit d'entrer à Avignon sous des habits séculiers; et peu de jours après on le fit monter sur un échafaud pour faire son abjuration; ensuite le pape lui passa une corde au cou, le promena autour de la place, et le forçant à se prosterner le front dans la poussière, il lui mit le pied sur la tête, et entonna le Te Deum en signe de victoire.

Cette humiliante cérémonie terminée, Pierre de Corbière fut jeté dans un cachot, où il vécut encore trois ans et demi.

Un jour, le geôlier chargé de lui apporter chaque matin sa ration d'eau et de pain, fut étrangement surpris de trouver la porte de sa prison ouverte, et un cadavre sur le seuil: c'était celui de l'infortuné, qui avait été étranglé pendant la nuit. Pierre fut enterré secrètement dans l'église des frères mineurs.

Ainsi périt cette nouvelle victime de Jean XXII.

JEAN XXII,

SEUL PAPE.

ANDRONIC III
PALÉOLOGUE,
empereur d'Orient.

CHARLES IV,
PHILIPPE VI,
rois de France.

Le pape rejette les conditions de paix proposées par l'empereur. — Ruse du pontife pour embastiller la ville de Bologne. — Doctrines du pape sur les visions béatifiques: — Jean est déclaré hérétique. — Le roi de France menace de faire brûler le saint-père pour crime d'hérésie. — Mort de Jean XXII. — Son caractère. — Tarif de la chancellerie romaine pour l'absolution de tous les crimes.

Aussitôt que Jean fut débarrassé de son compétiteur, il poursuivit activement la nomination d'un nouvel empereur en Allemagne. Déjà les électeurs s'étaient réunis, les uns gagnés par de riches présents, les autres séduits par des promesses; et il était à craindre qu'ils ne se décidassent à élire un prince favorable au saint-siège, lorsque Louis de Bavière, instruit des menées du pape, se hâta de rentrer en Allemagne pour déjouer les projets du pontife.

Pendant son absence de Pise, Othon, duc d'Autriche, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et l'archevêque de Trèves, désirant mettre un terme aux divisions de l'Église et du trône, avaient envoyé des ambassadeurs à la cour d'Avignon pour faire des propositions de paix au saint-père, s'engageant même, au nom de Louis de Bavière, à le re-

connaître comme pape légitime et à souscrire à la déposition de Pierre de Corbière

Jean reçut fort mal les ambassadeurs, et les congédia sans leur donner de réponse; seulement quelques jours après il adressa au roi de Bohême la lettre suivante « Il n'est ni » utile ni honorable pour l'Église d'avoir un empereur hé- » rétique qui a donné asile à Marsile de Padoue, à Jean de » Gand, à Michel de Césène, à Guillaume Occam et à frère » Bonne-Grâce de Bergame, tous hérétiques, schismatiques » et excommuniés comme lui. Il offre de déposer l'antipape ! » mais ignore-t-il donc que Pierre de Corbière s'est déposé » lui-même et qu'il expie ses fautes dans nos cachots? Quels » sont donc ses titres à l'empire? Et vous qui sollicitez notre » clémence pour lui, ne redoutez-vous pas de vous attirer » notre colère par cette lâche complaisance? Cessez donc » de nous supplier au nom de l'hérétique Louis de Bavière, » ou craignez que les foudres de l'Église ne vous frappent » sur votre trône. »

Jean de Luxembourg méprisa les menaces du pontife, et voyant que la force seule pouvait abattre son audace, il passa en Italie à la tête d'une armée, comme vicaire de l'empereur, s'empara en son nom de plusieurs villes importantes, et s'établit dans la Lombardie. Cette invasion exaspéra le pape; il lança contre le roi de Bohême un de ses plus terribles anathèmes, et fit publier que lui-même se préparait à envahir l'Italie. Il prêcha en effet une croisade qui lui rapporta des sommes considérables, et déclara faire choix de la ville de Bologne pour sa résidence, afin de pouvoir mieux diriger les opérations de la campagne.

Mais on reconnut bientôt que le saint-père n'avait d'autre intention que de remplir ses trésors de l'argent des simples, et de se rendre maître de la ville la plus importante de l'Italie par sa position centrale : en effet le cardinal Bertrand Poiet se présenta à Bologne pour s'entendre avec les magistrats sur les concessions des terrains nécessaires à la construction d'un palais fortifié pour le pape, et de plusieurs châteaux crénelés pour loger les cardinaux et leurs suites; et après avoir obtenu leur autorisation, il fit élever autour de la ville des forteresses qui la dominaient entièrement. Les stupides magistrats de Bologne, qui n'avaient point aperçu le piège tendu à leur vanité, envoyèrent une ambassade au pape pour le supplier de hâter son arrivée. Jean reçut les députés avec de grandes marques d'affection; il les combla de présents, et leur promit de se rendre à Bologne dès que ses palais seraient terminés.

Heureusement, dans l'intervalle, le peuple bolonais, plus clairvoyant que ses magistrats, comprit les intentions perfides du saint-père, qui ne faisait élever des fortifications qu'afin de se rendre maître absolu de la cité : une révolte éclata; le légat Bertrand de Poiet fut assailli dans son palais, ses meubles mis au pillage, ainsi que ceux des autres prélats gascons qui étaient attachés au pape; plusieurs Guelfes furent massacrés par les séditieux, et le légat ne leur échappa qu'à la faveur d'un déguisement. Les Bolonais évitèrent ainsi de passer sous le joug pontifical, et ils en furent quittes pour une excommunication.

Cette expédition manquée, Jean, à défaut de lutte à main armée, se jeta dans des guerres religieuses, et bouleversa le

monde chrétien par ses doctrines hétérodoxes sur la vision béatifique, c'est-à-dire sur la manière dont les âmes des bienheureux contemplaient la face de Dieu dans le royaume du ciel. Il prétendait que les saints, avant la venue du Messie, avaient été reçus dans le sein d'Abraham; que depuis la passion du Christ, ils avaient été placés sous l'autel de Dieu, c'est-à-dire sous la protection de l'humanité de Jésus; et qu'après le jugement ils devaient monter sur l'autel, c'est-à-dire au-dessus de l'humanité du Fils de Dieu: que par conséquent ils seraient dieux, ou, en d'autres termes, qu'ils comprendraient la Divinité et verraient Dieu face à face, selon l'expression de saint Paul, et dans une égalité parfaite.

Tous les docteurs en théologie se soulevèrent contre une proposition aussi hardie, et accusèrent le pape d'hérésie: Philippe de Valois lui-même, effrayé du scandale et des conséquences qui pouvaient en résulter, convoqua aussitôt en son château de Vincennes une assemblée de docteurs, d'évêques et d'abbés, et leur proposa ces deux questions: « Les » âmes des saints contemplent-elles dès à présent la face de » Dieu? — Cette vision cessera-t-elle au jour du jugement pour » être remplacée par une autre? » Tous répondirent affirmativement à la première de ces propositions, et ils ajoutèrent, quant à la vision béatifique, qu'elle ne cesserait point au jugement dernier, mais qu'elle subsisterait dans toute l'éternité.

D'après la décision de ces prélats, le roi écrivit à Jean XXII qu'il eût à rétracter immédiatement les erreurs qu'il avait publiées, s'il ne voulait, malgré son infailibilité, encourir la peine des hérétiques et être brûlé devant son palais d'Avi-

gnon. Cette menace obligea le pape à donner la déclaration suivante: « Nous confessons et nous croyons que les âmes » séparées des corps et purifiées habitent le paradis avec les » anges, et contemplant Dieu dans son essence divine claire- » ment et face à face. Si nous avons prêché ou écrit quelque » proposition contraire, nous la révoquons expressément. »

Néanmoins, la terreur que lui avaient causée les menaces de Philippe de Valois porta une grave atteinte à sa santé. Depuis ce moment il ne parut plus en public; et lorsqu'il sentit sa fin approcher, il fit appeler auprès de lui les cardinaux pour leur recommander ses neveux. Il mourut le 4 décembre 1334, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Jean, pendant son règne, avait couvert l'Allemagne et l'Italie de guerres et de désastres; il avait fait brûler plus de dix mille hérétiques par ses inquisiteurs, et extorqué au moins cinquante millions de florins d'or aux peuples d'Europe. « Après sa mort, dit Jean Villani, on trouva dans son » épargne dix-huit millions de florins en espèce monnoyée, » outre sa vaisselle, ses croix, ses mitres et ses pierres » précieuses, qui étaient estimées pour une valeur de sept » millions de florins. J'en puis rendre un témoignage certain, » ajoute l'historien, parce que mon frère, homme digne de » foi, qui était un des fournisseurs de la cour pontifi- » cale, se trouvait à Avignon lorsque les trésoriers en firent » le rapport aux cardinaux. Ces immenses richesses, et de » plus grandes encore que le saint-père avait dépensées, » provenaient de son industrie, c'est-à-dire de la vente des » indulgences, des bénéfices, des dispenses, des réserves, » des expectatives et des annates; mais ce qui contribua